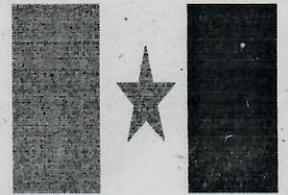




REPUBLIQUE DU SENEGAL  
*Un Peuple - Un But - Une Foi*



Ministère de la Femme, de l'enfance et  
de l'entrepreneuriat Féminin

M.F.E.E.F

**Rapport de présentation  
du projet de budget 2013  
du MFEFF  
en Conférence budgétaire**

*Août 2012*

## Introduction

Le budget du Ministère de la Femme, de l'enfance et de l'Entreprenariat Féminin pour l'année 2013, est préparé sur la base des dispositions du décret n° 2009- 628 du 13 juillet 2008, modifié, relatif aux attributions du Ministre de la Famille, et du décret portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères.

Ces textes marquent en particulier, le retour de rattachement du ministère de l'Enfance et du ministère de l'Entreprenariat Féminin au département.

Ceci permet de mieux orienter les actions vers les cibles défavorisées (femmes et enfants) et de gérer la question de la protection sociale, constituant l'Axe 3 du DSRP 2.

Suivant le décret relatif aux attributions du Ministre de la Famille, le département a pour mission de préparer et mettre en œuvre la politique définie par le Chef de l'Etat en matière de politique familiale, de promotion, de protection et de développement des femmes et des enfants, de création d'un cadre permettant de renforcer les actions de développement des femmes.

Aussi, ces missions reposent-elles sur :

- l'élaboration des politiques de développement social et l'amélioration des conditions de vie des familles par un

**meilleur ciblage des projets de développement destinés aux populations les plus démunies ;**

- **la mise en œuvre d'une politique permettant le respect des droits fondamentaux des enfants ainsi que leur bonne intégration dans la vie familiale et sociale ;**
- **la mise en œuvre d'une politique de promotion de la femme dans tous les domaines de l'activité socio-économique ;**
- **l'encadrement et l'organisation d'actions individuelles ou collectives de soutien mutuel entre sénégalais ;**
- **la mise en œuvre de politiques d'élimination de la pauvreté ;**
- **la mise en place d'une politique de sécurité alimentaire ;**

**La réalisation de ces missions repose sur un cadre de référence d'élaboration et d'exécution des politiques de promotion et de protection de la femme et de l'enfant et de développement, bâti autour :**

- **d'une lettre de politique sectorielle et d'un programme décennal (2007 – 2016) de développement familial et social;**
- **d'une stratégie nationale d'équité et d'égalité de genre ;**
- **et la stratégie nationale de protection sociale.**
- **Ainsi qu'un cadre de dépense sectoriel à Moyen Terme (CDSMT).**

**Le rapport de présentation du budget 2013 aborde les demandes prévisionnelles ainsi que les dotations disponibles**

**pour la gestion 2013. Nous vous présentons les montants sollicités en 2013 selon les composantes des programmes du CDSMT et les différents titres de dépense du Budget.**

**Le cadre de planification que constitue le CDSMT devrait permettre, non seulement de consolider les actions déjà entreprises en termes d'appui à la réduction de la pauvreté.**

**Il devrait également permettre d'imprimer une démarche nouvelle à l'autonomisation de la femme, à la protection de l'enfant et au développement social, pour l'amélioration du bien-être socio-économique des populations, et principalement des groupes vulnérables.**

**En outre, il devrait permettre une meilleure prise en charge des groupes vulnérables, dans une approche d'autopromotion et de prise en compte affirmée de l'équité et l'égalité de genre.**

**Le CDSMT du département est structuré en cinq (5) programmes:**

- |                        |   |
|------------------------|---|
| <b>Programme 01 :</b>  | <b>Accès aux infrastructures et aux services sociaux ;</b>              |
| <b>Programme 02 :</b>  | <b>Renforcement des capacités ;</b>                                     |
| <b>Programme 03 :</b>  | <b>Accès aux ressources financières et aux facteurs de production ;</b> |
| <b>Programme 04 :</b>  | <b>Protection sociale ;</b>   |
| <b>Composante 05 :</b> | <b>Appui institutionnel et gestion</b>                                  |

**Ainsi, les questions qui sous tendent les principaux chantiers de l'année 2011, sont entre autres :**

- l'accès des groupes vulnérables aux infrastructures et services sociaux de base ;**

- le renforcement des capacités techniques et d'interventions des partenaires et des bénéficiaires-cibles du ministère ;
- l'accès des groupes vulnérables aux ressources financières et aux facteurs de production ;
- la protection sociale des groupes vulnérables et l'amélioration de leurs capacités de réponses aux chocs et catastrophes. Dans ce cadre, le Ministère a mis en place une Initiative Nationale pour la Protection Sociale « SUQUALI JABOOT » en vue d'accélérer l'extension de la Protection Sociale au groupe vulnérable ; ainsi qu'un Programme intègre de Développement Economique et Social (PIDES) ;
- l'amélioration du cadre institutionnel et des mécanismes de gestion du programme du ministère.

**Au total, il s'agit d'apporter une réponse durable et impactée en faveur des populations-cibles du département, grâce :**

- à la consolidation des résultats obtenus dans les programmes de promotion de l'équité et de l'égalité de genre, de réduction de la pauvreté, de promotion et protection des groupes vulnérables ;
- au renforcement des capacités des structures à répondre à la demande sociale ;
- à la prise en charge adéquate des besoins des groupes vulnérables.
- à la promotion de l'Entreprenariat Féminin et de la microfinance grâce à une allocation régulière de ressources et une structuration cohérente et efficiente des actions ;

**Le profil des dépenses prévues à cet effet pour l'année 2013, au niveau des titres 2, 3, 4, 5 et 6, intègre les engagements actuels relatifs aux projets en cours à la vision plus large et intégratrice qui sous tend les composantes du CDSMT.**

## **Titre 2 : Dépenses de Personnel**

### **Article : 61**

**Les dépenses de personnel, pour l'année 2013, sont estimées à un milliard six cent soixante huit million deux cent quatre vingt neuf mille francs (1.668.289.000) CFA contre un milliard quatre vingt dix sept millions huit cent quinze mille sept cent quarante francs CFA en 2012 soit une hausse en valeur absolue de cinq cent soixante dix millions quatre cent soixante treize mille deux cent soixante francs CFA (570.473.260).**

**Cette hausse dans le montant du titre est consécutive au rattachement des structures de l'Enfance, de la Petite Enfance, de l'Entrepreneuriat Féminin et de la Micro Finance au ministère.**

**Titre 3 : Dépenses de fonctionnement**  
**(Hors personnel, hors transferts)**

**Article : 62**

Le montant total du titre 3 réévalué se chiffre pour l'année 2013 à 973.818.000 FCFA contre 1.023.861.900 FCFA en 2012, soit une baisse de 49.997.740 F CFA en valeur absolue et 5 % en valeur relative.

Les tableaux 1 et 2 donnent la répartition du titre 3 selon les programmes et les composantes des programmes. Il ressort de ces tableaux une demande de mesures nouvelles estimées à 369.303.000 FCFA pour l'ensemble de programmes. Ce qui fera passer le titre 3 de 973.818.000 à 1.620.442.000 entre 2012 et 2013.

Les mesures nouvelles demandées sont réparties ainsi qu'il suit :

Programme 1 : Accès aux infrastructures et services sociaux :	222.061.000 FCFA
Programme 2 : Renforcement des capacités :	4.628.000 FCFA
Programme 3: Accès aux ressources financières et aux facteurs de production :	0 FCFA
Programme 4 : Protection sociale :	5.614.000 FCFA
Programme 5 : Appui institutionnel et gestion :	137.000.000 FCFA

Programmes	Services votés réévalués	Mesures nouvelles	dotation 2013
Programme 1 : Accès aux infrastructures et services sociaux	80 183 000	222 061 000	302 244 000
Programme 2 : Renforcement des capacités	262 693 000	4 628 000	267 321 000
Programme 3: Accès aux ressources financières et aux facteurs de production	0	0	267 321 000
Programme 4 : Protection sociale	20 386 000	5 614 000	26 000 000
Programme 5 : Appui institutionnel et gestion	620 556 000	137 000 000	757 556 000
<b>Total</b>	<b>983 818 000</b>	<b>369 303 000</b>	<b>1 620 442 000</b>

Tableau 1 : Répartition du Titre 3 selon les programmes du CDSMT

**Tableau 2 : Répartition du Titre 3 selon les composantes des programmes du CDSMT**

	Services votés réévalués	Mesures nouvelles	dotation 2013
<b>Composante 1.1 : Renforcement de l'accès aux services et équipements</b>	35 883 000	34 061 000	69 944 000
<b>Composante 1.2 : Amélioration de la qualité du service social</b>	44300000	188 000 000	232 300 000
<b>Composante 2.1: Formation et IEC</b>	262693000	4 628 000	267 321 000
<b>Composante 2.2 : Appui aux structures partenaires</b>		0	0
<b>Composante 3.1 : Renforcement des AGR des groupes vulnérables</b>	0	0	0
<b>Composante 3.2 : Appui à la promotion de l'entrepreneuriat féminin et de la micro finance</b>	0		0
<b>Composante 4.1 : Appui financier pour la prise en charge de problèmes sociaux</b>	20 386 000	5 614 000	26 000 000
<b>Composante 4.2 : Appui au dispositif sécuritaire vivrier, nutritionnel et matériel</b>	0		0
<b>Composante 4.3 : Amélioration du cadre juridique et accompagnement des groupes vulnérables</b>	0		0
<b>Composante 5.1 : Gestion et coordination</b>	620 556 000	100 000 000	720 556 000
<b>Composante 5.2 : Equipement et logistique</b>		37 000 000	37 000 000
<b>Total</b>	<b>983 818 000</b>	<b>369 303 000</b>	<b>2 493 941 000</b>

**La répartition de la dotation du titre 3 réévalué selon les composantes du programme est la suivante (cf. tableau 2) :**

**Composante 1.1 : Renforcement de l'accès aux services et équipements pour un montant de 33 883 000 FCFA ;**

**Composante 1.2 : Amélioration de la qualité du service social 44 300 000 FCFA;**

**Composante 2.1: Formation et IEC pour un montant de 262 693 000 FCFA ;**

**Composante 2.2 : Appui aux structures partenaires n'a pas été dotée;**

**Composante 3.1 : Renforcement des AGR des groupes vulnérables n'a pas été doté ;**

**Composante 3.2 : Appui à la promotion de l'entrepreneuriat féminin et de la micro finance n'a pas été dotée;**

**Composante 4.1 : Appui financier pour la prise en charge de problèmes sociaux pour un montant de 20 386 000 FCFA ;**

**Composante 4.2 : Appui au dispositif sécuritaire vivrier, nutritionnel et matériel n'a pas été doté ;**

**Composante 4.3 : Amélioration du cadre juridique et accompagnement des groupes vulnérables n'a pas été doté ;**

**Composante 5.1 : Gestion et coordination pour un montant de 620 556 000 FCFA ;**

**Composante 5.2. Equipement et logistique n'a pas été doté.**

**Pour l'exercice 2013 ; nous sollicitons une demande de mesures nouvelles d'une valeur de 369 303 000 FCFA.**

**Les demandes de mesures nouvelles sont réparties sur les composantes suivantes et sont exécutées par les différentes structures du Ministère :**

**Composante 1.1 : Renforcement de l'accès aux services et équipements pour un montant 34 061 000 FCFA ;**

**Composante 1.2 : amélioration de la qualité du service social pour un montant de 188 000 000 FCFA**

**Composante 2.1: Formation et IEC pour un montant de 4 628 000 FCFA ;**

**Composante 5.1 : Gestion et coordination pour un montant de 100 000 000 FCFA ;**

**Composante 5.2. Equipement et logistique pour un montant de 37 000 000 FCFA.**

**En plus nous sollicitons une dotation en fonctionnement pour la nouvelle direction des organisations féminines.**

## Titre 4 : Dépenses de Transfert

### Article : 64

Les dépenses de transferts pour l'année 2013, se chiffrant à 1.058.494.000 F CFA, concernent, les aides et secours de personnes vulnérables et les autres transferts aux ménages pour les enfants de rue du centre Guinddi, et de la Direction du Développement Communautaire et de l'Entrepreneuriat Féminin.

Tableau 3 : répartition du titre 4 selon les programmes

Programmes	Services votés réévalués	Mesures nouvelles	dotation 2011
Programme 1 : Accès aux infrastructures et services sociaux	450 464 000	0	450 464 000
Programme 2 : Renforcement des capacités		0	0
Programme 3: Accès aux ressources financières et aux facteurs de production		0	0
Programme 4 : Protection sociale	518 430 000	100 000 000	618 430 000
Programme 5 : Appui institutionnel et gestion	90 000 000	10 000 000	100 000 000
	1 058 894 000	110 000 000	1 168 894 000

On peut noter avec le tableau 3 que les dépenses de transfert courant concernent uniquement les programmes de développement du jeune enfant et la protection sociale des groupes vulnérables et l'appui institutionnel et gestion. En tenant compte du CDSMT, le titre 4 enregistre une hausse de 302.063.780 FCFA, expliquée par les besoins de renforcement des activités menées jusqu'ici et la prise en compte d'autres activités identifiées dans le CDSMT et dont la réalisation

**implique des transferts courants sous forme de subvention et de fonds d'assistance.**

**Ces activités articulées aux composantes 2, 3 et 4 du CDSMT, se présentent ainsi qu'il suit :**

- **Mise en place et équipement de la Case des Tous petits ;**
- **Renforcement des capacités techniques et d'intervention des partenaires et des bénéficiaires cibles ;**
- **Mise en place des organisations communautaires de médiation familiale ;**
- **Aide et secours aux familles et personnes nécessiteuses et/ou démunies ;**
- **Mise en place d'un fonds d'appui aux enfants en situation de vulnérabilité (enfants en situation de vulnérabilité, talibés et jeunes en situation difficile) ;**
- **Mise en place d'appui aux structures et associations de prise en charge des enfants vulnérables**

## Titre 5 : Dépenses d'investissements exécutées par l'Etat

S'agissant du service voté des dépenses d'investissement exécutées par l'Etat, le montant de l'enveloppe est de 4.775.000.000 FCFA. La répartition de cette enveloppe est loin de couvrir les besoins du secteur. Aussi nous y joignons les besoins qui sont vitaux pour la poursuite des programmes déjà entamés.

Il s'agit de ;

- l'appui au dispositif de suivi-évaluation des programmes de lutte contre la pauvreté ;
- l'Initiative Nationale pour la Protection Sociale (INPS) ;
- le projet d'Alphabétisation et d'apprentissage/lutte contre la pauvreté (PALAM) ;
- le projet de centre de ressources pour la microfinance ;
- la plateforme d'appui au secteur privé (PLASEPRI) ;
- la construction et l'équipement des CEDAF ;
- la lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants ;
- la vulgarisation de la loi sur la parité ;
- l'aménagement du cadre de vie dans les daaras ;
- la lutte contre la vulnérabilité des enfants ;
- Projet Intégré de Développement Economique et Social (PIDES) ;
- l'appui aux groupements féminins ;
- l'appui pour la lutte contre la pauvreté (phase 2) ;
- appui à la stratégie Genre 'SNEEG) : institutionnalisation du genre;

*Pupile*

La prise en charge de ces besoins nécessite un investissement 5.997.000.000 FCFA pour le titre 5. Comparé aux services réévalués en 2013, l'on note un gap de 1.222.000.000 FCFA.

## **Titre 6 : Dépenses de transfert en capital**

Pour le titre 6, le montant de l'enveloppe des services votés des dépenses de transfert en capital est de 10.763.601.000 FCFA. Ce qui traduit une hausse comparé à la dotation de 2012.

Cette hausse est due en partie par le rattachement des d la Case des tout-petits et des structures du ministère d l'Entreprenariat Féminin et d la Microfinance au département.

Les mesures nouvelles sollicitées, pour l'année budgétaire 2012, sont estimées à 369.403.000 FCFA.

## **Conclusion**

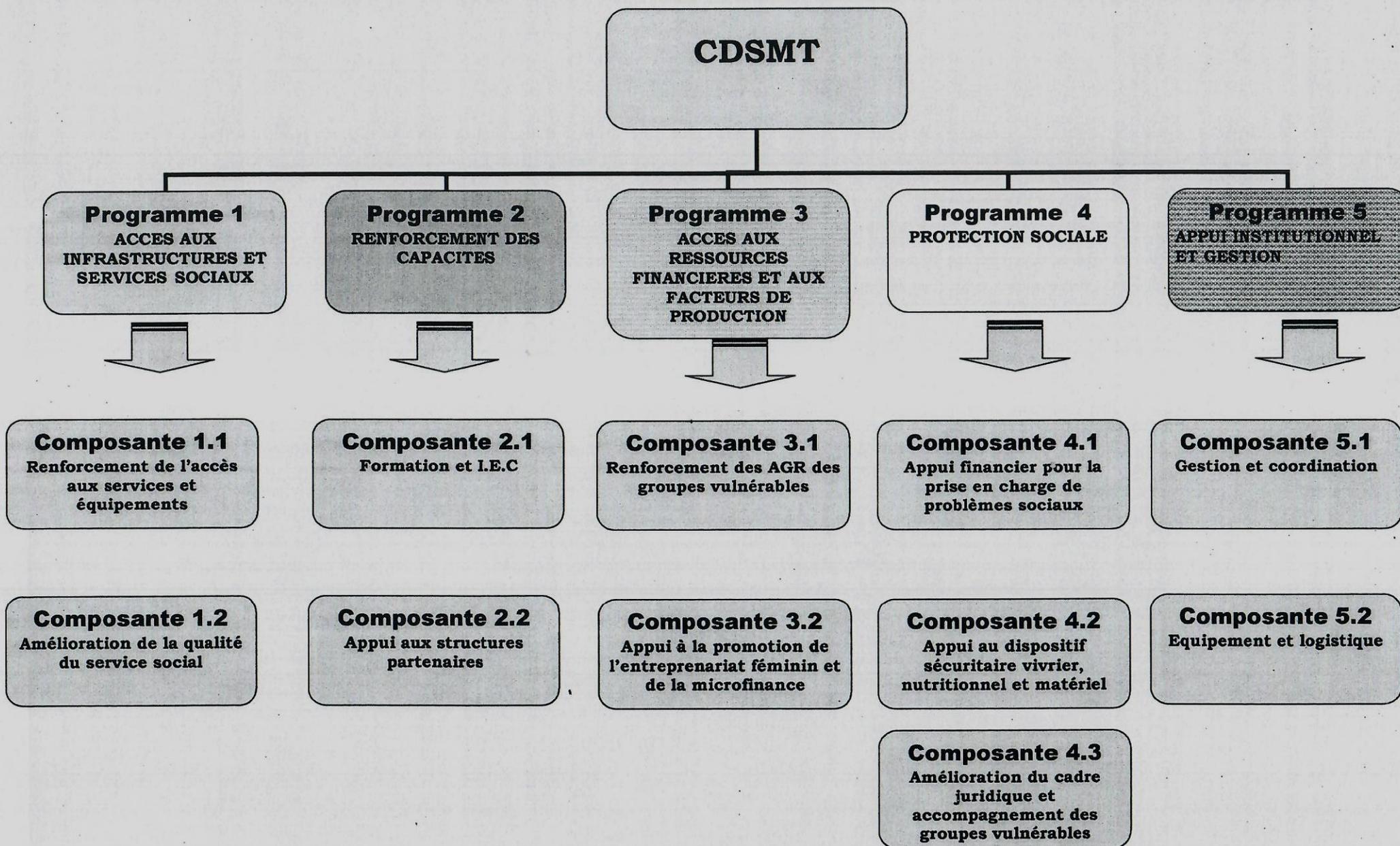
En conclusion générale, le projet de budget du Ministère de la MFOPPE nous sollicitons des mesures nouvelles pour le titres de dépenses suivantes :

- Titre 3 : un montant de 369 303 000 FCFA ;
- Titre 4 : un montant de 110.000.000FCFA
- Titre 5 : un montant de 1.222.000.000 FCFA
- Titre 6 : un montant de 369.403.000 FCFA.

Ce projet de budget dénote les ambitions réelles du département de contribuer à l'amélioration du bien-être socio-économique des populations, principalement, des groupes vulnérables dans une prise en compte d'équité et d'égalité entre homme et femme.

**ANNEXE**

# Structuration du CDSMT



# Tableau 1 : Objectifs sectoriels et Indicateurs de résultats

Objectifs OMD, SRP	Objectifs sectoriels	Indicateurs de résultats ou d'impact	Niveau de l'année de référence 2011	Cibles		
				Année 2013	Année 2014	Année 2015
<b>OMD 1</b>	<i>Promouvoir l'accès des groupes vulnérables aux infrastructures et services sociaux de base</i>	Nombre de pauvres touchés par les programmes	10 000 familles	12000	12000	12000
		Nombre de moulins distribués	1444	1000	1000	1000
<b>OMD 1 et OMD 3</b>	<i>Promouvoir l'accès des groupes vulnérables aux ressources financières et aux facteurs de production</i>	Pourcentages d'associations féminines bénéficiaires de crédits	30%	30%	30%	30%
		Part des filles dans l'éducation	1.4	1.0	1.0	1.0
	<i>Renforcer les capacités techniques et d'intervention du secteur et de ses partenaires et des bénéficiaires</i>	Nombre d'organisations communautaires formées dans micro-assurance santé	1700	1200	1200	1200
		Nombre de femmes chefs d'entreprise de la sous région formées	1942	500	500	500
		Nombre de femmes formées pour l'appropriation du guide de la femme entrepreneur	4000	2000	2000	2000
		Nombre de femmes formées pour la gestion des unités de production (hygiène, marketing et réseautage)	8000	1000	1000	1000
		Nombre de bénéficiaire de la microfinance	914597			
<b>OMD 1 et Axe 3 DSRP</b>	<i>Promouvoir la protection sociale des groupes vulnérables et améliorer leurs capacités de réponses aux chocs et catastrophes</i>	Nombre de personnes indigentes appuyées dans la prise en charge des frais médicaux	10000 familles	1000	1000	1000
		Pourcentage de personnes et de ménages sinistrés et victimes de catastrophes appuyés	-	-	-	-
		Nombre de daaras appuyés par an	36 sur 42	50	50	50
		Nombre d'enfants appuyés par les programmes de protection sociales	8500	2000	2000	2000
		Nombre d'enfants retirés des pires formes de travail	13108	10000	10000	10000

**Tableau 2 : Récapitulatif des programmes et projets prioritaires retenus**

Intitulé Programme	Projets / composantes	Objectifs spécifiques	Extrants attendus
Accès des groupes vulnérables aux infrastructures et services sociaux	<p>Composante 1.1 : Renforcement de l'accès aux services et équipements</p> <p>Composante 1.2 : Amélioration de la qualité du service social</p>	<p>Promouvoir l'accès des groupes vulnérables aux infrastructures et services sociaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 CENAF construit et équipés à Dakar</li> <li>▪ 12 CEDAF de 2ème génération construites</li> <li>▪ 1 Centre d'Affaires pour les femmes entrepreneures construit et équipé</li> <li>▪ 6 Centres Ginddi (Kolda Tamba kaolack St Louis Thies Matam)</li> <li>▪ X magasins de stockage du CSA réhabilités</li> <li>▪ 6 Daaras (St Louis Matam Diourbel Kaolack Louga Tamba) réhabilités</li> </ul>
Renforcement des capacités techniques des groupes vulnérables	Composante 2.1 : Formation et IEC	<p>Renforcer les capacités techniques et des partenaires des bénéficiaires-cibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de personnes formées en genre</li> <li>▪ Nombre de personnes formées sur la loi sur la parité</li> <li>▪ 1500 OF et 200 femmes leaders formées sur la lutte contre les MGF</li> <li>▪ Plans d'action départementaux de lutte contre les MGF élaborés (Tamba, Kolda et Matam)</li> </ul>

	<b>Composante 2.2 : Appui aux structures partenaires</b>	secteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1500 femmes bénéficiaires de financements et 20 IMF formés</li> <li>▪ 200 femmes formées pour l'appropriation du guide de la femme entrepreneur</li> <li>▪ 250 femmes formées pour la gestion des unités de production (hygiène, marketing et réseautage)</li> <li>▪ X IMF formés sur le nouveau référentiel comptable, sur le SIG et les techniques modernes de gestion et de contrôle</li> <li>▪ 12 cadres et agents de micro finance et en genre</li> <li>▪ 6 MEC formées</li> <li>▪ 5000 plaquettes et dépliants sur les mécanismes de financement</li> <li>▪ 3000 plaquettes et dépliants sur le genre</li> <li>▪ 5000 plaquettes et dépliants sur la loi sur la parité</li> </ul>
<b>Accès des groupes vulnérables aux ressources financières et aux facteurs de production</b>	<b>Composante 3.1 : Renforcement des AGR des groupes vulnérables</b>	Promouvoir l'accès des groupes vulnérables aux ressources financières et aux facteurs de production	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2100 familles productives aidées</li> <li>▪ 2100 Personnes démunies y compris Veuves et Orphelins</li> <li>▪ 150 personnes sinistrées</li> <li>▪ 300 exciseuses reconverties et financées</li> </ul>
	<b>Composante 3.2 : Appui à la promotion de l'entrepreneuriat féminin et de la micro finance</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 629 entreprises financées (EF/BOAD)</li> <li>▪ Consolidation de 100 entreprises existantes (EF/BOAD)</li> <li>▪ Fonds de refinancement X IMF Refinancés (BID)</li> <li>▪ Fonds pour microcrédits et AGR (BID)</li> <li>▪ Fonds de financement d'AGR pour enfants vulnérables (BID)</li> <li>▪ 70 IMF sont consolidées et appuyées</li> <li>▪ 9 MEC appuyées</li> <li>▪</li> </ul>

<b>Protection sociale des groupes vulnérables</b>	<b>Composante 4.1 : Appui financier pour la prise en charge de problèmes sociaux</b>	Promouvoir la protection sociale des groupes vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 50 daaras appuyés par an</li> <li>▪ 30 jeunes filles appuyées pour la réinsertion professionnelle par an</li> <li>▪ 8000 ménages touchés</li> <li>▪ 48000 personnes sinistrées appuyées</li> </ul>
	<b>Composante 4.2 : Appui au dispositif sécuritaire vivrier, nutritionnel et matériel</b>	Améliorer le cadre institutionnel et les mécanismes de gestion du programme du secteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 25000 tonnes en stocks de sécurité</li> <li>▪ X tonnes pour les cérémonies religieuses et groupes vulnérables</li> </ul>
	<b>Composante 4.3 : Amélioration du cadre juridique et accompagnement des groupes vulnérables</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La loi d'orientation sociale adoptée</li> <li>▪ 2000 ménages déplacés, réfugiée ou victimes de catastrophes naturelles ou accidentelles appuyées</li> <li>▪ 20000 personnes appuyées</li> </ul>
<b>Appui institutionnel et gestion</b>	<b>Composante 5.1 : Gestion et coordination</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Procédures de pilotage, de gestion, de ciblage, et de suivi-évaluation définies et mises en œuvre.</li> </ul>
	<b>Composante 5.2 : Equipement et logistique</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 25 PC complets, 10 Ordinateurs portables, 10 appareils fax, 5 vidéos projecteurs acquis</li> <li>▪</li> </ul>

**Tableau 3 : Allocations budgétaires par programme et composante**

Objectifs sectoriels	Programmes	Composantes	Années			Total
			2013	2014	2015	
Promouvoir l'accès des groupes vulnérables aux infrastructures et services sociaux de base	Accès des groupes vulnérables aux infrastructures et services sociaux	1.1. renforcement de l'accès aux services et équipements	1 379 225 000	1 448 186 250	1 520 595 563	4 348 006 813
		1.2. Amélioration de la qualité du service social	500 000 000	525 000 000	551 250 000	1 576 250 000
		2.1. Formation et lec	2 254 785 250	2 367 524 513	2 485 900 738	7 108 210 501
Promouvoir la protection sociale des groupes vulnérables et aux facteurs de production	Renforcement des capacités techniques des groupes vulnérables	2.2. Appui aux structures partenaires	257 000 000	269 850 000	283 342 500	810 192 500
		3.1. renforcement des AGR des groupes vulnérables		1 500 000 000	1 575 000 000	3 075 000 000
Promouvoir la protection sociale des groupes vulnérables et améliorer leurs capacités de réponses aux chocs et catastrophes	Accès des groupes vulnérables aux ressources et aux facteurs de production	3.2. Appui à la promotion l'Entreprenariat Féminin	4 000 000 000	4 200 000 000	4 410 000 000	12 610 000 000
		4.1. Appui financier pour la prise en charge de problèmes sociaux	2 183 788 750	2 292 978 188	2 407 627 097	6 884 394 034

<i>groupes vulnérables et améliorer leurs capacités de réponses aux chocs et catastrophes</i>	<b>vulnérables</b>	4.2. Appui au dispositif sécuritaire, vivrier, nutritionnel et matériel	0	0	0	0
		4.3. Amélioration du cadre juridique et accompagnement des groupes vulnérables	388 741 500	408 178 575	428 587 504	1 225 507 579
<i>Améliorer le cadre institutionnel et des mécanismes de gestion du programme du ministère</i>	<b>Appui institutionnel et gestion</b>	5.1. Gestion et coordination	4 141 190 000	4 348 249 500	4 565 661 975	13 055 101 475
		5.2. Equipement et logistique	29 750 000	31 237 500	32 799 375	93 786 875
		<b>Total sans personnel</b>	15 134 480 500	15 891 204 525	16 685 764 751	47 711 449 776
<i>Budget du programme</i>		<b>Personnel</b>	1500000000	1 575 000 000	1 653 750 000	4 728 750 000
		<b>Total</b>	16 634 480 500	17 466 204 525	18 339 514 751	52 440 199 776

## Tableau 4 : Répartition des activités par type de Dépenses

Programmes	Projets: Composantes	Activités	Type de dépenses (Titre)	Montant alloué (CP)
Accès aux infrastructures et services sociaux	renforcement de l'accès aux services et équipements	construire et équiper un CNAF et 12 CEDAF de 2ème génération	Dépenses de fonctionnement	46408952
	Amélioration de la qualité du service social	protection et promotion des droits de l'enfant	Dépenses de fonctionnement	1836
Renforcement des capacités	Formation et IEC	Contribuer à la sensibilisation des hommes et des femmes pour l'amélioration de la santé maternelle, néonatale et infantile (y compris celle des adolescents (es))	Investissements exécutés par l'état	82605426
		Vulgariser les instruments de promotion des droits de la femme et de l'enfant, des mécanismes de financement et de création d'entreprise de femmes	Dépenses de fonctionnement	46150734
		Vulgariser les instruments de promotion des droits de la femme et de l'enfant, des mécanismes de financement et de création d'entreprise de femmes	Dépenses de fonctionnement	107171668
		Contribuer à la sensibilisation des hommes et des femmes pour l'amélioration de la santé maternelle, néonatale et infantile (y compris celle des adolescents (es))	Dépenses de fonctionnement	53344137

Contribuer à la sensibilisation des hommes et des femmes pour l'amélioration de la santé maternelle, néonatale et infantile (y compris celle des adolescents (es))	Dépenses de fonctionnement	918
Formation et encadrement des femmes	Dépenses de fonctionnement	3930183
Formation et encadrement des femmes	Dépenses de fonctionnement	1993544
Formation et encadrement des femmes	Dépenses de fonctionnement	1993544
Formation et encadrement des femmes	Dépenses de fonctionnement	1993544
Formation et encadrement des femmes	Dépenses de fonctionnement	1993544
Formation et encadrement des femmes	Dépenses de fonctionnement	2120206
Formation et encadrement des femmes	Dépenses de fonctionnement	1993544
Formation et encadrement des femmes	Dépenses de fonctionnement	1992932
Formation et encadrement des femmes	Dépenses de fonctionnement	1993544
Formation et encadrement des femmes	Dépenses de fonctionnement	1995380
Formation et encadrement des femmes	Dépenses de fonctionnement	1995380
alphabétisation apprentissage	Investissements exécutés par l'état	1652108528
alphabétisation apprentissage	Investissements exécutés par l'état	222728705
Vulgariser les instruments de promotion des droits de la femme	Dépenses de fonctionnement	35489739
Vulgariser les instruments de promotion des droits de la femme	Investissements exécutés par l'état	18356761
organisation de sessions de formation	Transferts courants	509260618
Renforcement des capacités pour les personnes handicapées	Investissements	8157745

			exécutés par l'état	
		Créer un centre de ressources de la microfinance et de l'entreprenariat féminin	Investissements exécutés par l'état	8566489
		Renforcer la capacité des intervenants à la base pour la protection des femmes et la promotion du genre	Investissements exécutés par l'état	305946024
		Renforcer la capacité des intervenants à la base pour la protection des femmes et la promotion du genre	Investissements exécutés par l'état	250875739
	Appui aux structures partenaires	Suivi des PME	Investissements exécutés par l'état	50175148
		conseils et accompagnement	Transfert en capital	110140569
	Renforcement des AGR des groupes vulnérables			0
		Appuyer les institutions de Microfinance	Investissements exécutés par l'état	2551589837
		Renforcer les dispositifs de financement du ministère: Projet de Crédit Femme (PCF), Fonds National de l'Entreprenariat Féminin (FNEF), Fonds d'Impulsion de la Microfinance	Transfert en capital	1223784095
		Appuyer les institutions de Microfinance	Transfert en capital	61189205
		renforcer les dispositifs de financement du ministere	Investissements exécutés par l'état	3671352
	appui à la promotion de l'entreprenariat féminin	renforcer les dispositifs de financement du ministere	Investissements exécutés par l'état	654724491
Accès aux ressources financières et aux facteurs de productions		Creer et rendre fonctionnel un centre d'affaires pour les femmes entrepreneures	Transfert en capital	287589262

		Creer et rendre fonctionnel un centre d'affaires pour les femmes entrepreneurs	Dépenses de fonctionnement	55744589	
		renforcer les dispositifs de financement du ministere	Dépenses de fonctionnement	12237841	
				0	
Protection Sociale		Aide et secours aux groupes vulnérables	Transferts courants	617660354	
		Mettre en place un fonds d'appui aux enfants en situation de vulnérabilité (Pires Formes de Travail des Enfants, Traite, OEV, Daaras et Jeunes filles du centre de Guindi)	Investissements executés par l'état	253935200	
		Mettre en place un fonds d'appui aux enfants en situation de vulnérabilité (Pires Formes de Travail des Enfants, Traite, OEV, Daaras et Jeunes filles du centre de Guindi)	Investissements executés par l'état	80157858	
		Mettre en place un stock de sécurité alimentaire et d'urgence	Dépenses de fonctionnement	4685869	
		Doter en vivres les groupes vulnérables et les cérémonies religieuses	Dépenses de fonctionnement	220815013	
		Mettre en place un stock de sécurité alimentaire et d'urgence	Transferts courants	244756819	
		Mettre à la disposition des populations sinistrées et victimes de catastrophes les matériels, produits et matériels de secours d'urgence et vivres	Transfert en capital	1223784095	
	Amélioration du cadre juridique et accompagnement des groupes vulnérables		prise en charge et retrait des enfants de la rue	Dépenses de personnel	45168035
			Appui aux structures partenaires et aux groupements féminins	Dépenses de fonctionnement	24475682
			prise en charge et retrait des enfants de la rue	Transferts courants	68531909
		INPS protection sociale des groupes vulnérables	Investissements executés par l'état	333481166	

	Promotion et protection des droits et de la dignité des personnes handicapées	Investissements exécutés par l'état	4078872
Appui institutionnel et gestion			0
	Appui gestion	Dépenses de fonctionnement	6118920
	Appui gestion	Dépenses de fonctionnement	34265955
	Appui gestion	Dépenses de fonctionnement	2080433
	Appui gestion	Dépenses de fonctionnement	29370818
	Appui gestion	Dépenses de fonctionnement	8566489
	Appui gestion	Transferts courants	98089967
	appui et gestion	Investissements exécutés par l'état	162151393
	Elaborer et mettre en oeuvre les procédures de coordination, gestion et de suivi évaluation (y compris le renforcement de capacité du personnel)	Dépenses de fonctionnement	16521085
	Elaborer et mettre en oeuvre les procédures de coordination, gestion et de suivi évaluation (y compris le renforcement de capacité du personnel)	Dépenses de fonctionnement	1101406
	appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	225800097
	appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	230278841
	appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	197116434
	appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	41346769
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	5724862	

appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	3824325
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1057349
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	3715409
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	2753514
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	2294595
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	2294595
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	2294595
appui et gestion	Dépenses de	1101406

	fonctionnement	
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	2294595
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	2294595
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	2294595
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	612
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	2294595
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406

appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	2294595
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	2294595
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	1101406
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	826054
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	2111028
appui et gestion	Transferts courants	122378409
Elaborer et mettre en oeuvre les procédures de coordination, gestion et de suivi évaluation (y compris le renforcement de capacité du personnel)	Investissements exécutés par l'état	9585901
appui et gestion	Investissements exécutés par l'état	3427006656
appui et gestion	Investissements exécutés par l'état	34060359
appui et gestion	Transfert en capital	159091932
appui et gestion	Investissements exécutés par l'état	41608659
appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	4895136
appui et gestion	Dépenses de	24475682

			fonctionnement	
		appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	4895136
		appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	4895136
		appui et gestion	Dépenses de fonctionnement	4895136
		gestion financière et comptable	Dépenses de fonctionnement	14563031
		Assurer le pilotage stratégique du sous-secteur de l'entreprenariat féminin et de la microfinance	Dépenses de fonctionnement	48951364
		Appui au système d'information et au dispositif de suivi évaluation (Obsevatoire et base de données)	Investissements exécutés par l'état	7954597
	Equipement et logistique	Doter les différents services de matériels et mobiliers de bureau	Dépenses de fonctionnement	22945952
		Dotation en matériels et mobiliers de bureau aux différents services	Dépenses de fonctionnement	13461625
	<b>TOTAL</b>			<b>16634480500</b>

# Tableau 5 : Sources de financement

PROGRAMMES	Source de financement	Prévisions (millions de FCFA)			
		2013	2014	2015	Total
<b>Programme 1.</b> Accès aux infrastructures et services sociaux de base	Budget national	1 879 225 000	1 973 186 250	2 071 845 563	5 924 256 813
	Collectivités locales				
	Population	-			
	Autres sources nationales	-			
	Bailleur de fonds 1	-			
	Sous total programme 1	1 879 225 000	1 973 186 250	2 071 845 563	5 924 256 813
<b>Programme 2.</b> Renforcement de capacité	Budget national	2 511 785 250	2 637 374 513	2 769 243 238	7 918 403 001
	Collectivités locales				
	Population	-			
	Autres sources nationales	-			
	Sous total programme 2	2 511 785 250	2 637 374 513	2 769 243 238	7 918 403 001
	Budget national	4 000 000 000	5 700 000 000	5 985 000 000	15 685 000 000
<b>Programme 3.</b> Accès aux ressources financières et aux facteurs de production	Collectivités locales				
	Population	-			
	Autres sources nationales	-			
	Bailleur de fonds 1		0		
	Sous total programme 3	4 000 000 000	5 700 000 000	5 985 000 000	15 685 000 000
	Budget national	2 572 530 250	7 049 406 263	7 401 876 576	17 023 813 088
<b>Programme 4.</b> Protection Sociale	Collectivités locales				

Population	-	-	-	-	-	-	-
Autres sources nationales	-	-	-	-	-	-	-
Sous total programme 4	2 572 530 250	7 049 406 263	7 401 876 576	17 023 813 088			
Budget national	4 170 940 000	4 379 487 000	4 598 461 350	13 148 888 350			
Collectivités locales							
Population	-	-	-	-	-	-	-
Autres sources nationales	-	-	-	-	-	-	-
Bailleur de fonds 1	-	-	-	-	-	-	-
Sous total programme 5	4 170 940 000	4 379 487 000	4 598 461 350	13 148 888 350			
<b>Total (hors personnel)</b>	15 134 480 500	21 739 454 025	22 826 426 726	59 700 361 251			